



SOCIÉTÉ DES AMIS
DU MUSÉE D'ART
ET D'HISTOIRE DE FRIBOURG
VEREIN DER FREUNDE
DES MUSEUMS FÜR KUNST
UND GESCHICHTE, FREIBURG

Lettre d'information

Rundbrief

N° 10 mars / März 2018

SOMMAIRE – INHALT

- | | | | | | |
|----------|---|------------|--|----------|---|
| 1 | Invitation conférence et assemblée générale | 2-3 | Lettre de notre présidente
die Präsidentin hat das Wort | 4 | Présentation de la conférence
Agenda |
|----------|---|------------|--|----------|---|

Conférence + assemblée générale

Nous avons le plaisir de vous inviter le lundi 19 mars 2018

Musée d'art et d'histoire de Fribourg (salle du lapidaire)

18 h 30: Conférence de M. Lorenzo Amberg

ancien ambassadeur de Suisse,

«Partout où je me promenais à Zurich,
l'ombre de Lénine était suspendue au-dessus de moi»

Alexandre Soljenitsyne en Suisse 1974–1976.

19 h 30: assemblée générale de la Société des Amis

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2017*
3. Rapport de la présidente
4. Comptes 2017 / Rapport de vérification / Approbation et décharge du comité
5. Election des vérificateurs des comptes
6. Démission et élection au comité
7. Modifications des articles 1, 2 et 8 des statuts
8. Augmentation des cotisations
9. Programme d'activités 2018
10. Programme des expositions du Musée 2018
11. Divers

* Des exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale 2017
seront à votre disposition une demi-heure avant le début de l'assemblée.

Après l'assemblée, un apéritif vous sera servi dans le hall d'entrée du musée

Au plaisir de vous revoir, je vous présente, chers membres, mes plus cordiales salutations.

Angélika Sekulic, présidente

Lettre de notre présidente

Chers Amis du Musée d'art et d'histoire de Fribourg

Notre assemblée générale de cette année a une grande importance et nous vous invitons tous très cordialement à y participer. Le comité vous propose, outre son ordre du jour habituel, un changement d'une grande portée: nous souhaitons devenir les Amis du MAHF et de l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle. Pour cela nous devons procéder à des modifications de nos statuts.

Etant membre du MAHF vous avez toujours accédé gratuitement au MAHF et à l'Espace, ceci pratiquement par coutume. Cependant, le bâtiment de l'Espace est détenu par une fondation, tandis que sa gestion et son animation sont assurées par le staff du Musée. Nous souhaitons régulariser cette situation en étendant notre soutien aux activités de l'Espace et devenir également «Amis de l'Espace». Une rencontre avec le président de la fondation M. le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen et le chef de Service Philippe Trinchan nous a confortés dans cette approche. Dans le but de pérenniser ce soutien élargi, nous allons vous demander d'accepter une augmentation des cotisations de Fr. 5.– pour chaque catégorie de membre à l'exception des membres entreprises et des membres donateurs. Ainsi par exemple, la cotisation de couple passerait de Fr. 70.– à 75.–.

Par ailleurs, en lisant attentivement les statuts de notre association, nous avons été surpris que chaque modification de ces derniers nécessite l'approbation de la majorité des membres. Ceci est vraiment disproportionné et rend toute modification de nos statuts quasiment irréalisable.

Voici les modifications proposées:

Article 1

Actuel: La «Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Fribourg» constitue une association dans le sens de l'article 60 du Code civil suisse et a son siège à Fribourg.

Modifié: La «Société des Amis du Musée d'art et d'histoire et de l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle de Fribourg» constitue une association dans le sens de l'article 60 du Code civil suisse et a son siège à Fribourg.

Article 2

Actuel: Le but de la société est de favoriser le développement du Musée dans ses activités, en particulier par l'acquisition d'œuvres d'art.

Elle doit promouvoir une activité culturelle propice à créer une collaboration entre les membres de cultures et de langues différentes.

Elle favorise la collaboration avec d'autres sociétés à but culturel.

La société ne poursuit aucun but lucratif ni commercial.

Modifié: Le but de la société est de favoriser le développement **des deux musées** dans **leurs** activités, en particulier par l'acquisition d'œuvres d'art.

Elle doit promouvoir une activité culturelle propice à créer une collaboration entre les membres de cultures et de langues différentes.

Elle favorise la collaboration avec d'autres sociétés à but culturel.

La société ne poursuit aucun but lucratif ni commercial.

Article 8

Actuel: L'assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents. Tous les membres ont un droit de vote égal. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. Elles ne peuvent être prises sur des objets qui ne figurent pas à l'ordre du jour.

Des modifications des statuts de même que la dissolution de la société ne peuvent être décidées qu'au cours d'une assemblée réunissant au moins la moitié des membres, à une majorité qualifiée des $\frac{2}{3}$ de voix des membres présents.

Modifié: L'assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents. Tous les membres ont un droit de vote égal. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Elles ne peuvent être prises sur des objets qui ne figurent pas à l'ordre du jour.

Des modifications des statuts peuvent être décidées lors d'une assemblée générale à une majorité de voix des membres présents. La dissolution de la société ne peut être décidée qu'au cours d'une assemblée réunissant au moins la moitié des membres, à une majorité qualifiée des $\frac{2}{3}$ de voix des membres présents.

Mise à part ce côté administratif, le comité espère vous séduire avec un programme de sorties et de voyage correspondant aussi à vos intérêts.

Je me réjouis de vous revoir à l'assemblée du 19 mars 2018 et vous adresse, chers Amis du MAHF, mes cordiales salutations.

Angelika Sekulic, présidente

Die Präsidentin hat das Wort

Liebe Freunde des Museums für Kunst und Geschichte von Freiburg

Unsere diesjährige Generalversammlung ist sehr wichtig, und wir laden Sie alle herzlich ein, daran teilzunehmen. Der Vorstand schlägt Ihnen, neben den gewohnten Traktanden, eine weitreichende Änderung vor: wir möchten die Freunde des MAHF und des Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle werden. Deshalb müssen wir auch eine Änderung der Statuten vornehmen.

Als Mitglied der Freunde des MAHF erhalten Sie immer freien Eintritt im Museum und auch im Espace, dies praktisch aus Gewohnheit. Das Gebäude des Espace ist im Besitz einer Stiftung, die Verwaltung und die Animation wird aber vom Personal des Museums ausgeführt. Wir möchten nun dieses Verhältnis in Ordnung bringen, unsere Unterstützung auf das Espace ausbreiten und somit auch die «Freunde des Espace» werden. Ein Treffen mit dem Präsidenten der Stiftung, Herrn Staatsrat Jean-Pierre Siggen, und dem Dienstchef Philippe Trinchan hat uns in diesem Unternehmen bestätigt. Mit dem Ziel, diese breitere Unterstützung dauerhaft zu sichern, bitten wir Sie einer Erhöhung der Mitgliederbeiträge von CHF 5.– für alle Kategorien, ausser den Mitgliedern Unternehmen und den Gönnern, zuzustimmen. Zum Beispiel würde der Betrag der Paare von CHF 70.– auf 75.– steigen.

Nach aufmerksamer Lektüre der Statuten unseres Vereins haben wir auch festgestellt, dass jede Änderung der Statuten die Zustimmung der Mehrheit der Mitglieder verlangt. Diese Formulierung ist unverhältnismässig und erschwert die Funktionsfähigkeit des Vereins.

Wir schlagen folgende Änderungen vor:

Artikel 1

Aktuell: Der «Verein der Freunde des Museums für Kunst und Geschichte Freiburg» ist ein Verein im Sinne von Art. 60 ff. des schweizerischen Zivilgesetzbuches und hat seinen Sitz in Freiburg.

Neu: Der «Verein der Freunde des Museums für Kunst und Geschichte und des Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle Freiburg» ist ein Verein im Sinne von Art. 60 ff. des schweizerischen Zivilgesetzbuches und hat seinen Sitz in Freiburg.

Artikel 2

Aktuell: Der Zweck des Vereins besteht darin, das Museum in seinen Tätigkeiten nachhaltig zu unterstützen, besonders durch den Ankauf von Kunstwerken.

Der Verein trägt durch kulturelle Anlässe zur Zusammenarbeit zwischen Vertretern verschiedener Kulturen und Sprachen bei.

Er fördert die Zusammenarbeit mit anderen kulturellen Vereinen.

Die Gesellschaft verfolgt keine gewerblichen und wirtschaftlichen Zwecke.

Neu: Der Zweck des Vereins besteht darin, die Museen in ihren Tätigkeiten nachhaltig zu unterstützen, besonders durch den Ankauf von Kunstwerken.

Der Verein trägt durch kulturelle Anlässe zur Zusammenarbeit zwischen Vertretern verschiedener Kulturen und Sprachen bei.

Er fördert die Zusammenarbeit mit anderen kulturellen Vereinen.

Die Gesellschaft verfolgt keine gewerblichen und wirtschaftlichen Zwecke.

Artikel 8

Aktuell: Die Versammlung ist ungeachtet der Anzahl der anwesenden Mitglieder beschlussfähig. Alle Mitglieder haben gleiches Stimmrecht. Die Beschlüsse werden mit dem absoluten Mehr der anwesenden Mitglieder gefasst. Zu nicht traktandierten Geschäften kann nicht Beschluss gefasst werden.

Statutenrevisionen und die Auflösung des Vereins können nur in einer von mindestens der Hälfte der Mitglieder besuchten Versammlung mit qualifiziertem Mehr von $\frac{2}{3}$ der anwesenden Mitglieder beschlossen werden.

Neu: Die Versammlung ist ungeachtet der Anzahl der anwesenden Mitglieder beschlussfähig. Alle Mitglieder haben gleiches Stimmrecht. Die Beschlüsse werden mit dem absoluten Mehr der anwesenden Mitglieder gefasst. Zu nicht traktandierten Geschäften kann nicht Beschluss gefasst werden.

Statutenrevisionen können an einer Generalversammlung mit dem absoluten Mehr der anwesenden Mitglieder beschlossen werden. Die Auflösung des Vereins kann nur in einer von mindestens der Hälfte der Mitglieder besuchten Versammlung mit qualifiziertem Mehr von $\frac{2}{3}$ der anwesenden Mitglieder beschlossen werden.

Neben diesen administrativen Aspekten hofft der Vorstand, Sie für die vorgeschlagenen Ausflüge und Reisen zu gewinnen und Ihr Interesse zu wecken.

Ich freue mich, Sie am 19. März an der Versammlung zu treffen, und sende Ihnen, liebe Freunde des Museums, ganz herzliche Grüsse.

Angelika Sekulic, Präsidentin

Conférence de M. Lorenzo Amberg

«Partout où je me promenais à Zurich, l'ombre de Lénine était suspendue au-dessus de moi»

Alexandre Soljenitsyne en Suisse 1974-1976

Alexandre Soljenitsyne, auteur du récit *Un jour dans la vie d'Ivan Denissovitch*, des romans *Pavillon des cancéreux* et *Le premier cercle*, Prix Nobel de littérature 1970 et ennemi idéologique N° 1 du pouvoir soviétique, est arrêté le 12 février 1974 à la suite de la publication à Paris de l'*Archipel du Goulag*. Le lendemain, l'écrivain est déchu de sa nationalité et expulsé vers l'Allemagne. Trois jours plus tard, il arrive à Zurich où il s'installe pour deux ans. Le fait de vivre dans la même ville où Vladimir Lénine préparait son coup d'Etat 60 ans plus tôt débouche sur le livre *Lénine à Zurich* paru en 1975 et qui fera partie de la grande épopée *La Roue rouge*, histoire de la chute du tsarisme. Comment Soljenitsyne vit-il dans cette ville, «solide et en même temps élégante», quelles sont ses impressions de la Suisse, à quoi tra-

vaille-t-il, et comment sont reçues son arrivée et sa présence au bord de la Limmat par les autorités et les médias suisses?

Lorenzo Amberg, né à Berne, licencié ès lettres de l'Université de Genève et Dr.phil. I de l'Université de Zurich, a travaillé trois ans comme traducteur à l'Ambassade suisse de Moscou (1978-1981). Dans le cadre de sa carrière diplomatique au DFAE, il a occupé des postes à Berne, Belgrade, New Delhi, Moscou, et, en tant qu'ambassadeur, à Tbilissi (et Erevan) et à Athènes. Depuis 2015, profitant d'une retraite anticipée, il travaille de nouveau dans le domaine de l'histoire de la littérature russe et des relations entre la Suisse et la Russie.

Alexandre Soljenitsyne, Autor von verschiedenen Publikationen, Nobelpreis in Literatur im Jahr 1970 und ideologischer Feind Nummer 1 der sowjetischen Regierung, wird 1974 verhaftet nachdem sein Buch «Der Archipel Gulag» in Paris erschienen ist. Anderntags wird er seiner

Nationalität entledigt und nach Deutschland abgeschoben. 3 Tage später kommt er in Zürich an und bleibt für 2 Jahre. Somit lebt er in derselben Stadt wie Vladimir Lenin, der da 60 Jahre zuvor den Staatsstreich vorbereitet hatte und schreibt 1975 das Buch «Lenin in Zürich».



Agenda

- 12.04.2018** Vernissage de l'exposition *ROMA* Gravures de la collection Clemens Krause
- 18.04.2018** Visite guidée pour les Amis de l'exposition *ROMA*
- 17.05.2018** Vernissage de l'exposition *Marc Monteleone* Peintures.
- 23.05.2018** visite guidée pour les Amis, de l'exposition *Marc Monteleone*
- 26.05.2018** La Nuit des musées / Museumsnacht

NOS EXCURSIONS ET VOYAGE EN 2018

Samedi 5 mai 2018

Sur les traces de la reine Berthe

La reine Berthe est connue, et pourtant si peu connue.

Le car nous conduira d'abord à Romainmôtier pour une visite guidée de l'abbatiale. Puis nous aurons le plaisir d'écouter un concert d'orgue baroque dans ce même lieu. Un délicieux repas nous sera servi au restaurant gastronomique *Au Gaulois* (13 pts Gault & Millau). Après le déjeuner, nous rejoindrons Payerne pour une visite guidée particulière des travaux en cours dans l'abbatiale. Ces deux édifices ont été fondés sous le règne de la reine Berthe. Pour cette journée, nous serons accompagnés de M^{me} Lydie Zimmermann, qui nous tiendra en haleine sur le thème *Littérature de voyage, le roman de la reine Berthe*, des extraits commentés tirés de la littérature romande des XIX^e et XX^e siècles.

Programme de la journée du samedi 05 mai 2018

- 06h45** rdv à Saint-Léonard (parking devant l'entrée du cimetière)
- 07h00** précises départ en car 4* pour Romainmôtier, cafés et croissants offerts à l'arrivée
- 09h00** visite guidée de l'abbatiale de Romainmôtier, concert dans l'abbatiale, par l'organiste Michel Jordan, avec brève présentation de l'instrument
- 12h00** déjeuner au Restaurant *Au Gaulois* à Romainmôtier-Croix
- 15h00** visite guidée du chantier de l'abbatiale de Payerne (en travaux), retour en car à Fribourg
- 17h30/18h00** environ, arrivée à Saint-Léonard

Coût de l'excursion: Fr. 125.- (montant précis svp) à payer dans le car et comprenant le voyage en car de luxe 4*, le café matinal avec son croissant, les entrées et les visites guidées, le concert, le repas accompagné de son verre de vin, puis d'un café ou d'un thé, et en fin de journée, une dernière boisson pour bien terminer cette journée.

Inscription: jusqu'au **lundi 16 avril 2018** (voir fiche annexe)

Participants: min. 30, max. 45

Sont recommandées, de bonnes chaussures adaptées aux pavés de Romainmôtier et au chantier de Payerne, et une petite laine pour les visites.

Samedi 16 juin 2018

Hodler à Genève

Genève à l'époque de Hodler

Hodler s'installe à Genève en 1872. Il y restera jusqu'à sa mort en 1918.

Genève fête cette année par diverses expositions dans divers musées, ce peintre qui reste, à notre époque, d'une grande modernité.

Au milieu du XIX^e siècle, Genève est aussi une ville florissante. En 1849 elle a démoli son enceinte fortifiée. La ville explose et s'étale sur les friches des anciens remparts. Le quartier des Bastions se dessine et se construit. Pour nous aider à comprendre le développement urbanistique de cette époque, M. Frédéric Python, historien de l'architecture ARHAM, nous guidera de la place de Neuve et du Musée Rath, vers le palais Eynard, l'école des Beaux-Arts et le Musée d'art et d'histoire MAH. Au Musée d'art et d'histoire, nous admirerons son impressionnante collection de tableaux de Hodler. Le déjeuner sera servi au Café Papon (Rue Henry-Fazy 1), restaurant historique dont les origines remontent à 1820, et que Hodler aura certainement connu. Si la météo nous le permet, nos tables seront réservées sous les parasols de la promenade de la Treille. Après le café, et pour clore la boucle, nous redescendrons au Musée Rath pour y découvrir l'exposition *Hodler/Parallélisme* présentée par le MAH et le Kunstmuseum de Berne.

Programme de la journée du samedi 16 juin 2018

- 07h10** rdv dans le hall de la gare de Fribourg
- 07h26** départ du train pour Genève (voie 2, pas de wagon réservé)
- 09h00** arrivée du train à Genève, rassemblement sur la place Cornavin devant la gare (porte de bronze ajourée sous l'horloge de la façade)

(Suite au verso)

NOS EXCURSIONS ET VOYAGE EN 2018

(Suite du recto)

- 09h20** déplacement avec le tram 18 (direction Carouge-Rondeau) de la place de la Gare jusqu'à la place de Neuve (3^e station, arr. 09h26)
- 09h30** visite guidée du quartier des Bastions, cafés et croissants offerts en route
- 11h00** visite guidée de l'exposition Hodler au MAH, Musée d'art et d'histoire de Genève
- 12h45** déjeuner au Restaurant Café Papon en Vieille-Ville de Genève
- 15h00** visite guidée de l'exposition *Hodler/Parallélisme* au Musée Rath
- 16h21** env. déplacement avec le tram 18 (direction CERN)
- 17h00** départ du train pour Fribourg (voie 6, pas de wagon réservé)
- 18h33** arrivée du train à Fribourg

Billet de transport: chacun acquiert son titre de transport pour le train et les transports urbains à Genève.

Coût de l'excursion: Fr. 100.– à payer sur place avant la visite des Bastions, comprenant le café matinal avec son croissant, les visites guidées et les entrées aux musées, le repas accompagné de son verre de vin, puis d'un café ou d'un thé, et en fin de journée, une dernière boisson.

Inscription: jusqu'au **lundi 16 avril 2018** (voir fiche jointe)

Participants: min. 25, max. 50

Lundi 17 au vendredi 21 septembre 2018

Au fil de la Meuse, à la découverte de la Wallonie

La Wallonie est une région qui s'est assoupie. La fermeture des puits de charbon a entraîné peu à peu cette région dans une somnolence qui lui sied bien. Les Wallons sont des bons vivants qui ont su préserver un extraordinaire patrimoine culturel, artistique, architectural et industriel. C'est ce patrimoine particulier que nous vous proposons de découvrir. Nous logerons dans un hôtel 4* à Namur d'où nous rayonnerons.

Lundi 17 septembre – Voyage en car avec un premier arrêt à Strasbourg. Visite de la cathédrale Notre-Dame et du centre-ville. Déjeuner en commun au centre de Strasbourg. Continuation du voyage jusqu'à Namur. Le soir dîner en commun.

Mardi 18 septembre – La journée débutera par une visite de Mons, son musée des beaux-arts ou l'Artothèque. Puis ce sera la découverte du Grand-Hornu, avec déjeuner en commun et visite de son site industriel de charbonnage. Dans l'après-midi, nous nous arrêterons encore à Charleroi, connue pour son Musée de la photographie et son centre de la céramique Keramis. Le soir, dîner libre.

Mercredi 19 septembre – La journée sera réservée à la visite de Liège, particulièrement de son centre historique. Deux musées nous intéresseront: le Grand Curtius et la Boverie. Déjeuner en commun à Liège. Nous visiterons aussi Saint-Barthélémy et ses prestigieux fonts baptismaux. Le soir, dîner libre.

Judi 20 septembre – Namur, la ville et son Musée provincial des arts anciens et du trésor d'Oignies. A midi, repas libre. Nous pourrions encore découvrir après la pause de midi le Musée africain ou le Musée Félicien Rops. Le soir dîner en commun.

Vendredi 21 septembre – Voyage du retour avec un arrêt à Luxembourg pour une brève visite de son centre et le repas de midi en commun.

Coût du voyage: Fr. 1350.– en chambre double ou Fr. 1500.– en chambre simple, comprenant le voyage en car de luxe 4* avec wifi, le logement dans un hôtel 4* à Namur, petit-déjeuner, tous les déjeuners, sauf le jeudi, les dîners du lundi et jeudi, les cafés en route, les entrées et les visites guidées.

Réservation: jusqu'au **lundi 16 avril 2018** (voir fiche annexe)

Participants: min. 30, max. 45

Les inscriptions définitives avec le programme détaillé et le bulletin de versement vous seront envoyés à fin avril 2018.